

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance extraordinaire (spéciale) du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 13 décembre 2017, à 20 heures, convoquée conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du Code municipal du Québec.

Étaient présents : MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint- Alfred;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
 Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Mmes Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;
 Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Marie-Andrée Giroux, conseillère et représentante de Beauceville;

Était absent : N/A

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents : Michel Légaré, directeur général et secrétaire-trésorier
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Luc Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU les dispositions de l'article 153 du Code municipal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents et consentent à modifier l'ordre du jour déjà notifié;

6212-17 SUR PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit :

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Gestion financière**
 - 3.1 Liste des comptes à payer
 - 3.2 Achat regroupé de l'UMQ (contrat d'assurance collective)
4. **Aménagement**
 - 4.1 Entente avec la ville de Saint-Joseph-de-Beauce : Autorisation de signer
5. **Technologies**
 - 5.1 Projet Réseaux (GPS pour numériser des infrastructures municipales)

6. Affaires nouvelles

- 6.1 Nomination d'un représentant au Comité d'admissibilité du transport adapté
- 6.2 Nomination d'un représentant à la Table de développement social Robert-Cliche
- 6.3 Nomination d'un représentant à la Table sur la transition énergétique et sur l'adaptation aux changements climatiques
- 6.4 Création d'un Comité sur la tarification du service 3-1-1
- 6.5 Remplacement d'un photocopieur
- 6.6 Serveur et équipement de sécurité informatique
- 6.7 Départ à la retraite : Mandat pour le processus d'embauche
- 6.8 Formation en sécurité civile pour les élus
- 6.9 Assurance contre les cyber-risques
- 6.10 Internet haute-vitesse en région
- 6.11 Réduction de la couverture globale d'assurances
- 6.12 Correction à la résolution 6197-17

7. Période de questions**8. Levée de la séance****3. GESTION FINANCIÈRE****3.1 Liste des comptes à payer**

6213-17

SUR PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que les listes de comptes suivantes, jointes en annexe :

LISTES	CODES	MONTANTS TOTAUX
Paielements directs ACP	P	109 485,99 \$
Registre des chèques	C	13 219,70 \$
Registre des chèques en ligne (Accès D)	L	41 772,96 \$

Soient adoptées et que le préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier soient mandatés pour en effectuer le paiement.

3.2 Achat regroupé de l'UMQ (contrat d'assurance collective)

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur les cités et villes, au Code municipal et à la Solution UMQ, la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche souhaite autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2023;

ATTENDU QUE Mallette actuaires Inc. s'est déjà vue octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ – à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires Inc.;

6214-17

PAR CONSÉQUENT, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il résolu à l'unanimité que :

- a) Le préambule ci-dessus fait partie intégrante des présentes comme si récité tout au long;

- b) Le conseil de la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche confirme, par les présentes, son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la MRC;
- c) L'adhésion au regroupement – Solution UMQ – sera d'une durée maximale de cinq (5) ans;
- d) La MRC Robert-Cliche mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;
- e) La MRC Robert-Cliche s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la MRC durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la MRC Robert-Cliche au consultant Mallette actuaires Inc., dont la MRC joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;
- f) La MRC Robert-Cliche s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.
- g) Copie de la présente résolution sera transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

4. AMÉNAGEMENT

4.1 Entente avec la ville de Saint-Joseph-de-Beauce : Autorisation de signer

ATTENDU QUE la ville de Saint-Joseph-de-Beauce demande à la MRC Robert-Cliche de réaliser, pour elle, des travaux en matière d'urbanisme, soit :

- a) Modifier les couches de données cartographiques relatives à la réglementation d'urbanisme (zonage, plan d'urbanisme);
- b) Produire un extrait du plan avant/après (en format .jpeg) à insérer dans l'amendement réglementaire et/ou les avis publics municipaux lorsque requis;
- c) Remettre à la ville la couche de données cartographiques modifiée (en format shapefile) pour fin d'intégration dans les logiciels municipaux;
- d) Produire, modifier, convertir ou exporter d'autres couches de données cartographiques ou réaliser des cartes et plans en fonction des besoins de la ville, suivant entente entre les parties;

ATTENDU QU'un projet d'entente est soumis au conseil par la direction générale après validation auprès des représentants de la ville, ladite entente prévoyant une banque de quinze (15) heures au taux horaire de 47,73 \$ de l'heure, pour un coût total de 715,95 \$, plus les taxes (si requises);

6215-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité que soit approuvée l'Entente intermunicipale en matière d'urbanisme 2018, et que le préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autoriser à signer ladite entente, pour et au nom de la MRC Robert-Cliche.

5. TECHNOLOGIES

5.1 **Projet Réseaux (GPS pour numériser des infrastructures municipales)**

ATTENDU QUE le projet Réseaux 2018 prévoit l'acquisition d'un système de navigation et de localisation par satellite et la formation du personnel pour s'en servir, ainsi que l'embauche d'un étudiant sur une base temporaire de 12 semaines;

ATTENDU QUE cet équipement permettra à la MRC Robert-Cliche, ainsi qu'aux municipalités locales, de localiser avec précision les équipements et les infrastructures au moyen de relevés sur le terrain, sous la forme de données en un format compatible pour utilisation par le service de géomatique;

ATTENDU QUE l'utilisation d'un GPS de précision permettra la création et le maintien d'un inventaire des équipements et des infrastructures municipales;

6216-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE madame Denise Roy, il est résolu unanimement d'autoriser la réalisation du projet Réseaux 2018, soit plus précisément :

- a) L'acquisition d'un récepteur GPS ARROW Gold de EOS positioning, incluant l'ensemble Arrow Gold, deux (2) années de garantie standard, le logiciel « Collector » de ESRI, le Xgrip avec attache pour tablette sur le jalon, la tablette « Ipad mini » avec modem et WiFi, une formation de 4 heures, le tout conformément à la soumission du 19 septembre 2017, pour le prix de 12 680 \$, plus 45 \$ en frais de transport et les taxes, du Groupe de géomatique Azimut;
- b) L'embauche d'un étudiant pour une période de 12 semaines pour un salaire d'environ 7 056 \$, incluant les bénéfices marginaux;
- c) Ces coûts seront financés par une appropriation du surplus accumulé non affecté.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 **Nomination d'un représentant au Comité d'admissibilité du transport adapté**

ATTENDU QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce souhaite que le conseil de la MRC Robert-Cliche désigne un représentant afin de siéger au comité d'admissibilité du transport adapté, et ce, en remplacement de monsieur Rosaire Simoneau (conseiller municipal de Sainte-Marie), ce dernier ayant lui-même remplacé monsieur Michel Cliche;

ATTENDU QU'il s'agit d'un comité tripartite composé d'un (1) représentant des deux MRC, d'un (1) représentant des personnes handicapées et d'un (1) représentant du réseau de la santé et des services sociaux;

6217-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que madame Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules, soit nommée représentante de la MRC Robert-Cliche au Comité d'admissibilité du transport adapté.

6.2 Nomination d'un représentant à la Table de développement social Robert-Cliche

6218-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que monsieur Jean-Roch Veilleux soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche à la Table de développement social Robert-Cliche.

6.3 Nomination d'un représentant à la Table sur la transition énergétique et sur l'adaptation aux changements climatiques

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) invite la MRC Robert-Cliche à désigner un représentant à la Table régionale sur la transition énergétique et sur l'adaptation aux changements climatiques de la Chaudière-Appalaches;

6219-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le préfet, monsieur Luc Provençal, soit nommé représentant de la MRC Robert-Cliche à la Table régionale sur la transition énergétique et sur l'adaptation aux changements climatiques de la Chaudière-Appalaches.

6.4 Création d'un Comité sur la tarification du service 3-1-1

ATTENDU QU'un projet pilote est en cours sur la mise en œuvre d'un service téléphonique 3-1-1 du Centre d'information de transfert d'appel au niveau municipal (CITAM), situé à Saint-Georges-de-Beauce, auquel a participé la municipalité de Saint-Victor et devrait s'ajouter d'autres municipalités;

ATTENDU QUE ce projet vise à améliorer la qualité du service d'information offert aux citoyens;

ATTENDU QUE, dans le cadre dudit projet, il est envisagé de créer un comité sur la tarification du service téléphonique 3-1-1, lequel aura pour mandat d'aider CITAM 3-1-1 à définir son mode de tarification en fonction des besoins et des moyens des municipalités bénéficiant de ce service;

6220-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que madame Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, monsieur Mario Groleau, maire de Tring-Jonction, et monsieur Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor, soient nommés au Comité sur la tarification du Service 3-1-1.

6.5 Remplacement d'un photocopieur

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au remplacement du photocopieur CANON de modèle IR ADV2020 (No de série : FAH17730) situé près des bureaux de la direction générale de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a demandé et obtenu trois (3) soumissions pour un contrat de crédit-bail d'une durée de cinq (5) ans, soit en tenant compte d'une combinaison de prix des copies en noir ou en couleur et une estimation du nombre de copies :

Canon	259 \$/mois
Xerox	260 \$/mois
Sharp	261 \$/mois

6221-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité qu'un contrat de crédit-bail, d'une durée de cinq (5) ans, soit accordé à l'entreprise « Bureautique Guy Drouin » ou « BGD », pour un photocopieur ImageRUNNER ADVANCE C3525i Canon, conformément à la soumission datée du 27 novembre 2017, et que monsieur Renal Roy, directeur général adjoint, soit autorisé à signer ledit contrat, pour et au nom de la MRC Robert-Cliche.

6.6 Serveur et équipement de sécurité informatique

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au remplacement du serveur informatique et de l'équipement de sécurité, devenu désuets;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a demandé et obtenu deux (2) soumissions;

ATTENDU QU'un montant est prévu au budget 2018 pour effectuer ce remplacement d'équipements informatiques;

6222-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que soit accordé un contrat de crédit-bail, d'une durée de cinq (5) ans, à l'entreprise « Visionic informatique et technologie », pour l'installation d'un Serveur ThinkSystem ST550 Intel Xeon, au coût de 20 030\$, soit 419 \$/mois, plus les taxes applicables, ainsi qu'un équipement de sécurité Firebox, au coût de 5 575 \$, soit 123 \$/mois, plus les taxes applicables.

6.7 Départ à la retraite : Mandat pour le processus d'embauche

ATTENDU QUE, le 12 décembre 2017, monsieur Denis Desbiens, urbaniste et inspecteur régional en bâtiment et en environnement de la MRC Robert-Cliche a annoncé son intention de départ à la retraite vers le 31 mai 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amorcer rapidement un processus d'ouverture de poste afin de pourvoir au remplacement de la personne occupant cette fonction au moment opportun, et si possible, de prévoir une période de chevauchement permettant la formation et le transfert de connaissances auprès de la personne qui sera embauchée;

6223-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité de confier un mandat à monsieur Marc-André Paré, consultant en ressources humaines, afin de procéder au processus d'affichage du poste et de sélection du candidat, en vue d'effectuer une recommandation au conseil de la MRC Robert-Cliche.

6.8 Formation en sécurité civile pour les élus

Monsieur Guy Poulin, coordonnateur et technicien en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche informe les membres du conseil que 23 personnes se sont inscrites jusqu'à maintenant pour l'activité de formation « Introduction à la sécurité civile pour les élus », prévue pour le lundi 15 janvier 2018. Une vérification sera effectuée pour vérifier si les séances des conseils municipaux ont lieu le même soir : En cas de conflit d'horaires, on tentera de déplacer l'activité au mardi.

6.9 Assurance contre les cyberrisques

ATTENDU QU'on définit comme « cyberrisque » tout risque de perte financière, d'interruption des activités ou d'atteinte à la réputation d'une entreprise en raison d'une défaillance des systèmes et des technologies de l'information, pouvant résulter d'intrusion volontaire non autorisée dans un système, d'intrusion involontaire ou accidentelle dans un système sécurisé ou de risques opérationnels liés aux technologies de l'information en raison d'une mauvaise intégrité des systèmes ou d'autres facteurs;

ATTENDU QUE, partout dans le monde, tout comme au Québec, on observe une croissance importante du nombre d'attaques de diverses natures contre les systèmes informatiques, via l'Internet et les réseaux sociaux;

ATTENDU QUE ces attaques sont susceptibles de compromettre les opérations des entreprises privées et des administrations publiques et d'entraîner des coûts onéreux de rétablissement à l'état normal des systèmes informatiques;

6224-17

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que soit autorisé l'ajout, à la police d'assurances des municipalités proposée par La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), d'une assurance contre les cyberrisques, selon l'option B, au coût de trois mille dollars (3 000 \$), plus les taxes s'il y a lieu.

6.10 Internet haute-vitesse en région

ATTENDU QUE, de nos jours, l'accessibilité à une infrastructure fiable et rapide de communication par Internet est devenue un important facteur de localisation pour les entreprises et les personnes sur l'ensemble du territoire québécois et un prérequis au développement économique et social de nos communautés pour l'avenir, tout comme le sont déjà les infrastructures de transport et d'énergie;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche participe à un projet visant à doter les municipalités locales d'un réseau de fibre optique leur permettant d'améliorer l'accessibilité et la performance du réseau Internet sur leur territoire;

ATTENDU QU'un tel projet nécessite des investissements considérables de la part de chacune des municipalités locales et a un impact sur l'effort fiscal des contribuables;

ATTENDU QUE les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé des aides financières dans plusieurs régions du Québec visant à favoriser l'accessibilité de municipalités à un réseau Internet haute-vitesse;

6225-17

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est proposé à l'unanimité que le préfet transmette une lettre à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), les invitant à demander aux ministères concernés du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, de mettre en œuvre des programmes de subvention pour couvrir adéquatement les municipalités des régions du Québec d'infrastructures d'Internet haute-vitesse.

6.11 Réduction de la couverture globale d'assurances

ATTENDU QU'en rencontre préparatoire, les membres du conseil ont rencontré monsieur Yves Lacasse, courtier en assurance des dommages pour PMT Roy Assurances et services financiers, relativement au contenu de la police d'assurance de la MRC Robert-Cliche avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

ATTENDU QUE les montants de couverture ont une incidence sur la facture totale de la police d'assurance (25 938 \$ pour l'année 2017-2018);

- 6226-17 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité de mandater le directeur général pour étudier avec monsieur Yves Lacasse la possibilité de réduire le niveau de couverture des risques afin de réajuster le contrat.

6.12 Correction à la résolution 6197-17

ATTENDU QUE le conseil de la MRC Robert-Cliche a adopté la résolution 6197-17 à sa séance extraordinaire du 15 novembre 2017;

- 6227-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que ladite résolution soit corrigée par le remplacement de « Table de concertation des aînés des MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche » au lieu de « Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches ».

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée par l'assistance.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 6228-17 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, la présente séance est levée à 21 heures 35.

Luc Provençal
Préfet

Michel Légaré
Directeur général et
Secrétaire-trésorier